



BAROMÈTRE DE L'AVIFAUNE: UNE PREMIÈRE

2026

Entre déclin massif
et succès de conservation

L'essentiel



lpo.fr

Agir pour
la biodiversité





Bruant jaune © Antoine Dusart



Suivi de l'avifaune © Alexis Oiseau

LES OISEAUX, BAROMÈTRES DU VIVANT

Les oiseaux sont d'excellents indicateurs de la santé des écosystèmes. Le suivi de l'avifaune en termes de tendances de populations, de répartition géographique et de diversité des espèces présentes nous renseigne directement sur l'évolution de notre environnement. Les oiseaux sont des lanceurs d'alerte : leur déclin est un signal.

Un demi-siècle de suivi de l'avifaune nous éclaire sur les tendances à long terme et les bouleversements en cours de nos écosystèmes.

SUIVIS DE L'AVIFAUNE : ENTRE COLLABORATIONS SCIENTIFIQUES ET MOBILISATIONS CITOYENNES

Ces suivis sont développés en lien étroit avec la communauté scientifique et reposent majoritairement sur les sciences participatives. Chaque année, 45 000 bénévoles passionnés, ornithologues amateurs et professionnels, déploient les protocoles de suivi sur le terrain. 13 millions de données sont ainsi collectées puis analysées par les scientifiques. Sans ce réseau de bénévoles, aucune des connaissances présentées ici n'aurait pu être produite.

Cette mobilisation citoyenne s'appuie sur un tissu associatif ornithologique construit au fil des décennies. L'ensemble des informations collectées et produites sont alors rendues publiques et mises à disposition des pouvoirs publics.

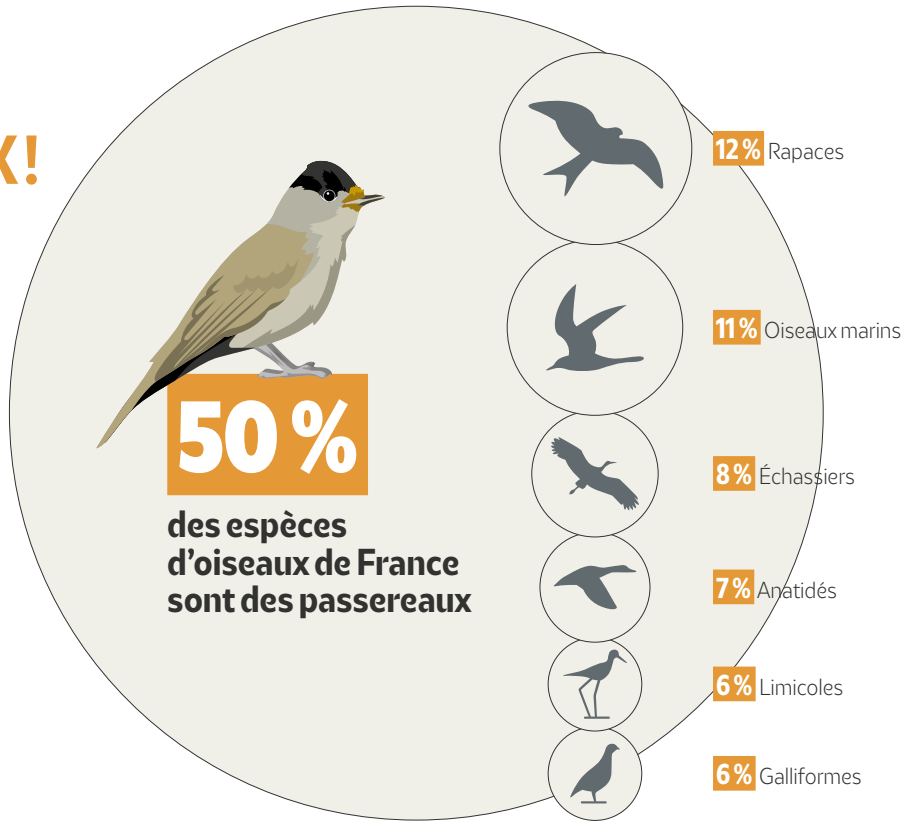
UN PANORAMA ROBUSTE DE L'ÉTAT DE L'AVIFAUNE EN 2026

Le baromètre de l'avifaune développé par la LPO est une compilation de suivis à long terme visant à présenter de manière globale les grandes tendances de l'avifaune à l'échelle de 5 décennies en France hexagonale. Ce dossier apporte un éclairage sur les déclinés et les succès de conservation, ainsi que sur les facteurs explicatifs de ces évolutions.

DE 1970 À 2025, PLUS D'ESPÈCES, MOINS D'OISEAUX!

314 ESPÈCES NICHEUSES EN FRANCE

(sur 596 espèces en Europe continentale)

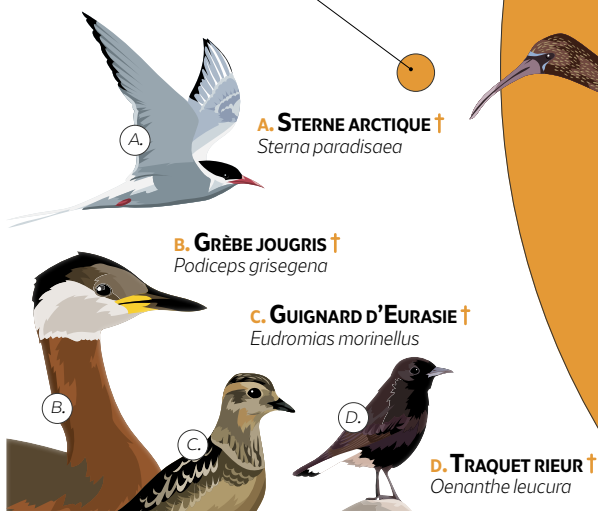


90 %

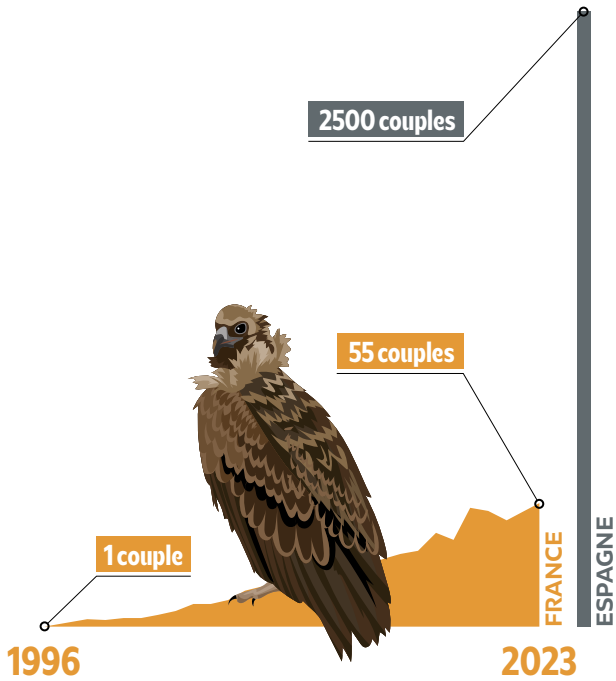
de la quantité totale d'oiseaux sont des passereaux

45 NOUVELLES ESPÈCES EN 50 ANS (1975 - 2025)...

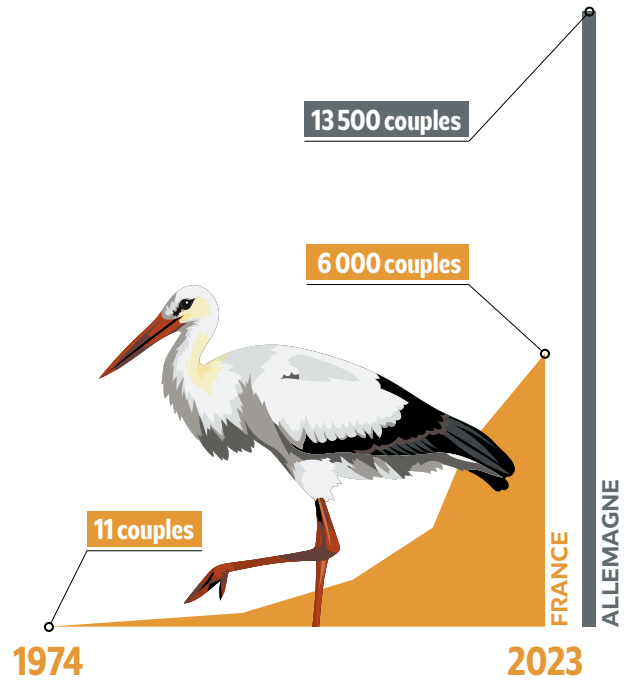
... ET 4 ESPÈCES DISPARUES



PRIME AUX GRANDS... EXEMPLES DE SUCCÈS DE CONSERVATION

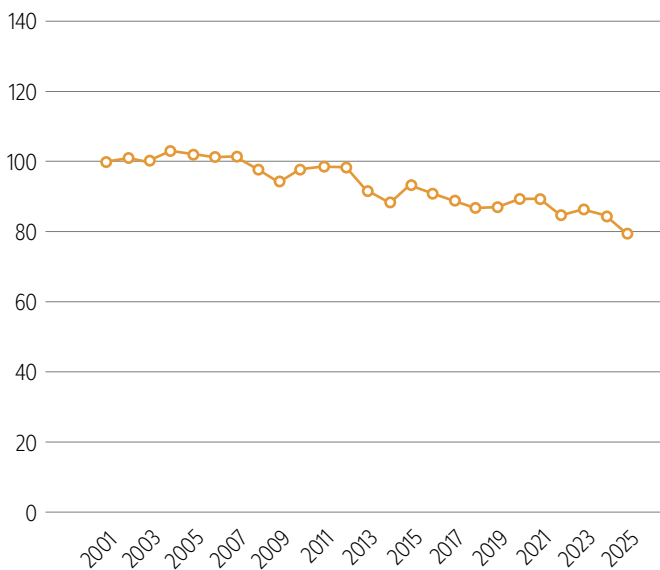


Évolution de la population de vautour moine en France entre 1996 et 2023 (LPO).

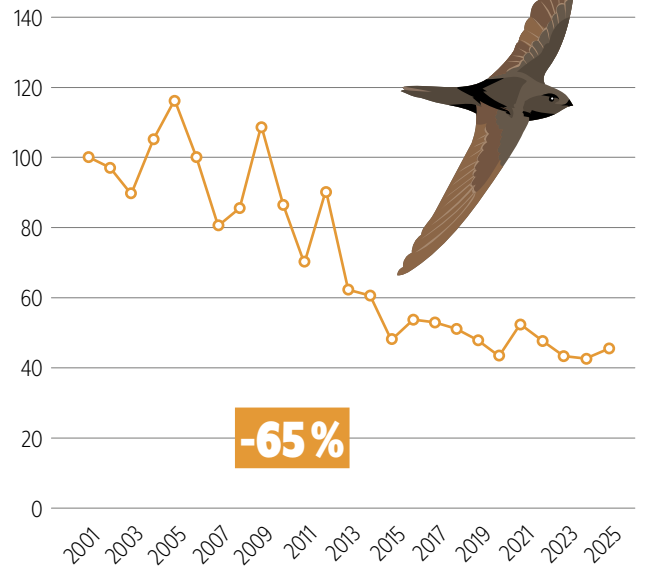


Évolution de la population de Cigogne blanche en France entre 1974 et 2023 (LPO).

... MALHEUR AUX PETITS -18,2% D'OISEAUX COMMUNS EN 25 ANS



Évolution à long terme (depuis 2001) pour 120 espèces communes de France hexagonale (STOC - MNHN).



Évolution du Martinet noir depuis 25 ans (STOC - MNHN).

**20 MILLIONS D'OISEAUX
DISPARAISSENT CHAQUE
ANNÉE EN EUROPE DEPUIS
40 ANS** (Rigal, S et al. PNAS, 2023)

DÉCRYPTAGE DES TENDANCES

MALHEUR AUX PETITS...

Les **passereaux** (moineaux, hirondelles, mésanges...) représentent la moitié des espèces d'oiseaux présents en France, mais leur poids démographique est bien plus considérable encore : ils constituent environ **90 % de l'effectif total des individus**. Ce chiffre n'est pas anodin car ce sont précisément **ces espèces qui accusent les déclin les plus marqués sur les cinquante dernières années, et non les espèces de plus grande taille**.

Bien que ces petites espèces présentent généralement un métabolisme élevé, une courte espérance de vie, un fort potentiel reproducteur permettant un renouvellement générationnel accéléré, qui pourraient laisser croire à une certaine résilience face aux perturbations, il n'en est finalement rien, suggérant que les pressions auxquelles elles sont soumises ne sont pas ponctuelles, mais chroniques et structurelles.

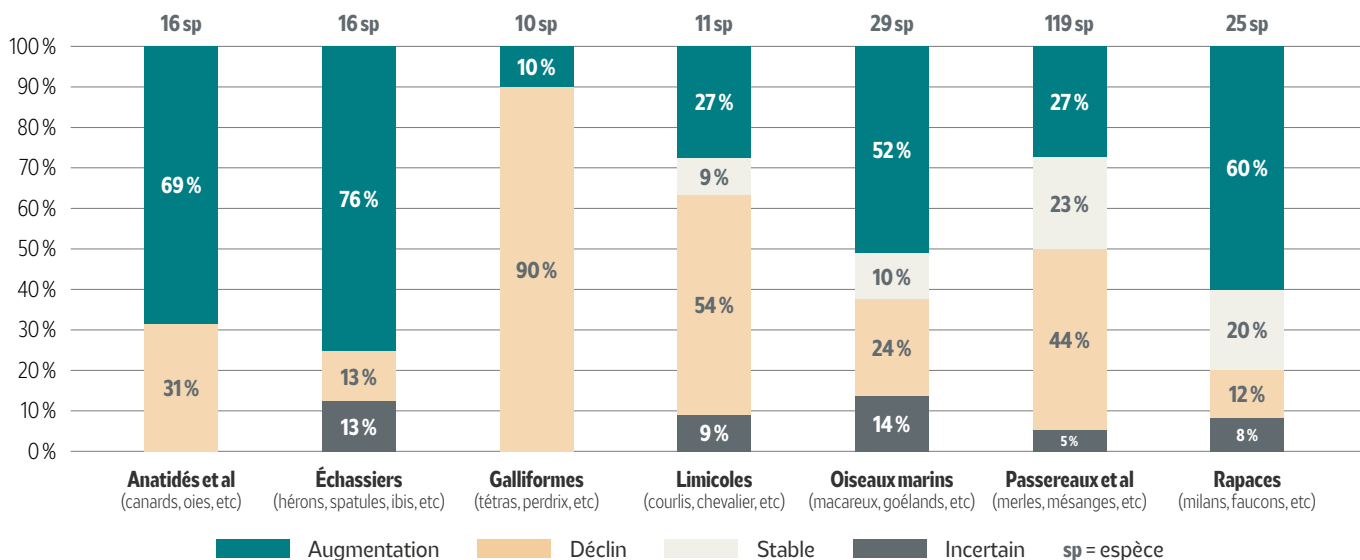
Les **passereaux** subissent des pressions diffuses, systémiques, opérant à l'échelle du paysage ou de la chaîne trophique. **La concentration de substances chimiques** (pesticides) dans les réseaux alimentaires affecte moins directement les oiseaux eux-mêmes que leurs proies invertébrées, entraînant un effondrement de la base alimentaire dont dépendent nombre d'espèces insectivores (fauvettes, alouettes...). **La banalisation des milieux agricoles et semi-naturels** (homogénéisation des structures végétales et réduction de la diversité floristique) agit quant à elle comme un filtre écologique, éliminant progressivement les espèces spécialistes de ces milieux au profit de quelques généralistes. Ces processus ne connaissent pas de frontières ; ils ne se prêtent pas à des mesures de protection ponctuelle. Leur régulation exige des changements systémiques - agronomiques, politiques, économiques - d'une toute autre ampleur.

... PRIME AUX GRANDS !

Les « **grandes** » espèces ont des caractéristiques inverses : longue durée de vie, maturité sexuelle tardive, faible productivité annuelle. Dans leur cas, c'est la survie des adultes qui assure la dynamique de l'espèce. De fait, ces espèces sont extrêmement vulnérables aux sources de mortalité additive non naturelle (tir, empoisonnement, électrocution...), précisément parce que leur taux de renouvellement est trop faible pour compenser des pertes supplémentaires (gypaète, Vautour moine...). Sans que cela soit une règle absolue, les pressions qui pèsent sur les grandes espèces (destruction de sites de nidification ou d'individus, dérangement direct) sont plus localisées et donc plus accessibles à des mesures de restauration ciblées (Cigogne blanche, Cigogne noire, hérons...). La protection d'un site, l'interdiction d'une pratique, sont autant de leviers dont l'efficacité est réelle et mesurable.

Par ailleurs, ces espèces, souvent emblématiques, ont facilement suscité la mobilisation du public pour leur protection et ont pu cristalliser plus facilement l'attention des parties prenantes. Ainsi, la mise en place de mesures de protection à partir des années 1970 ont permis le sauvetage de plusieurs espèces alors au bord de l'extinction, tels que les grands rapaces nécrophages qui constituent l'un des succès les plus marquants.

Tendance des grands groupes d'espèces.



CE QUE L'ÉVOLUTION DE L'AVIFAUNE NOUS DIT DE NOTRE IMPACT SUR LE VIVANT

«Ces tendances sont les marqueurs de nos succès et de nos échecs. Préservé des menaces les plus directes, les rapaces nécrophages et autres grands oiseaux ont bénéficié d'une protection adaptée qui, en 50 ans, a porté ses fruits. Les passereaux, eux, pâtissent des dommages collatéraux, diffus et encore non-maîtrisés issus de nos modèles économiques. Mettre fin à cette hécatombe silencieuse implique des changements structurels.»

Allain Bougrain Dubourg,
président de la LPO



DE LA LOI DE 1976 SUR LA PROTECTION DE LA NATURE À NOS JOURS : 50 ANS DE RÉSULTATS CONCRETS

Au tournant des années 1970, la dégradation accélérée de l'environnement amorce une prise de conscience qui aboutira à la mise en place de cadres internationaux et nationaux de protection de la nature dont **la Loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la Nature constitue le socle en France**. Au cours des décennies suivantes, le cadre de protection va progressivement s'étoffer en France (Charte de l'environnement de 2004, Loi de 2016 pour la reconquête de la biodiversité...) et en Europe (Directives Oiseaux 1979 et Habitats 1992...).

Le renforcement progressif de la protection de la nature a eu **des effets concrets que l'on observe de manière très claire pour de nombreuses espèces**, comme les grands rapaces ou les grands échassiers, dont le rétablissement, après avoir frôlé l'extinction, témoigne du succès incontestable des politiques de protection mises en œuvre.

Cet acquis environnemental est indispensable puisque le maintien du bon état de conservation de nombreuses espèces et milieux dépend directement de ce cadre juridique et des efforts investis pour contrebalancer les dommages causés par les activités humaines.

Ce cadre nécessite cependant d'être renforcé : au-delà des succès de conservation, le déclin des espèces sauvages est toujours une réalité et ses causes sont liées à des pressions

diffuses systémiques (pollutions chimiques, destruction et fragmentation des habitats...), contre lesquelles les mesures prises à ce jour demeurent insuffisantes.

Pire, depuis quelques années, le socle du droit environnemental et les engagements politiques sont même menacés par des retours en arrière sans précédents : reculs sur la transition agricole, révision des directives européennes, affaiblissement du statut « espèce protégée »... Sous prétexte de « simplifier » la réglementation ou « d'alléger les contraintes », de nombreuses initiatives législatives et réglementaires, françaises et européennes, élaguent progressivement le droit environnemental.

En faisant de la protection de la nature le bouc émissaire des problématiques économiques, ces reculs mettent en péril le cadre juridique qui a permis le sauvetage de nombreuses espèces et milieux naturels, et font courir le risque d'une nouvelle accélération des destructions des écosystèmes.

Le déclin des oiseaux est une alerte, un signal que l'état de santé de notre environnement se dégrade. Le cadre de protection et les engagements qui ont été mis en place ne doivent pas être fragilisés. Reculer sur ces protections, c'est revenir sur des années d'efforts pour améliorer la qualité de notre environnement. Nous devons au contraire mettre tout en œuvre pour inverser cette tendance et construire un modèle de société plus résilient et respectueux de la santé des écosystèmes et celle de l'environnement.

LPO France

Siège national LPO • Les Fonderies Royales
1 rue Toufaire • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Association reconnue d'utilité publique



Photographie de couverture :
Vautour moine © Christian Aussaguel.
Service Revues et Studio graphique LPO 2026 - 2605001AB.



lpo.fr

Agir pour
la biodiversité

